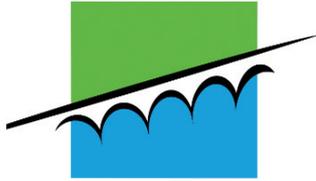


# Chambilly 2024



*Bulletin municipal*  
*Mon village*



## MAIRIE DE CHAMBILLY

**Tél. : 03 85 25 02 65 / Fax : 08 85 25 32 28**

**Mail : [commune-de-chambilly@wanadoo.fr](mailto:commune-de-chambilly@wanadoo.fr)**

**Facebook du village : Mairie de Chambilly**

### **Permanences du secrétariat :**

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### **Permanences du Maire :**

Lundi de 14 h à 17 h 30

Jeudi de 9 h à 12 h ou sur rdv

### **Permanences des adjoints :**

Lundi, mardi de 15 h à 18 h

Jeudi de 10 h à 12 h ou sur rdv

## **BULLETTIN MUNICIPAL CHAMBILLY**

Mairie de Chambilly 71110 CHAMBILLY

Directeur de publication : Thierry Nigay, maire

Rédaction : commission communication

Assistante de rédaction : Virginie Laurent

Courriel : [virinielaurent@admincom.fr](mailto:virinielaurent@admincom.fr)

AdminCom SIRET 803 928 83 000 18

Dépôt légal à la date de parution - février 2025

Diffusion : Municipalité de Chambilly

Imprimerie : AGB Imprimerie

250 route de Chauffailles

42670 BELMONT DE LA LOIRE

## SOMMAIRE

### ■ VIE COMMUNALE

L'éditorial du Maire.....	3 et 4
Budget communal et assainissement.....	5
Commissions communales, délégués des syndicats.....	6
La mairie vous informe.....	7
Quelques règles de vigilance.....	8
CCAS, tarifs, Etat-civil.....	9
Services et adresses utiles.....	10
Assainissement collectif, SPANC.....	11

### ■ VIE ASSOCIATIVE

Les Pêcheurs, les Boules, Foot en marchant, la Chasse...	12
STC 71, L'École buissonnière.....	13
Le BRAC, Entraide Brionnaise.....	14
Relais lecture, DDS, Caritas.....	15
Emmaüs, Restos du cœur, Croix rouge.....	16
ADMR.....	17

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le portage des repas, soutien financier covoiturage....	18
Bilan gestion déchets, accueil de loisirs 3-11 ans.....	19
PIMMS.....	20
Appli Marcigny-Semur.....	21
Office de tourisme Marcigny-Semur.....	22
Collecte des ordures ménagères.....	23

# ÉDITO DU MAIRE...

## Vœux 2025

En 2024, Chambilly a accueilli plusieurs belles manifestations qui ont permis de mettre notre village en valeur. Ces festivités ne sont pas réalisables sans le dévouement des bénévoles qui en assurent la logistique : monter et démonter les structures, accueillir le public, le servir...

Je souhaite donc profiter de cette occasion pour rendre hommage aux bénévoles qui donnent de leur temps pour animer le village. L'importance du milieu associatif dans l'animation, la vie du village et dans notre quotidien n'est pas assez soulignée mais c'est, pour moi, l'essence même du bien vivre ensemble.

Les associations communales sont nombreuses et diverses. Le BRAC rassemble les passionnés de voitures anciennes ; chaque année, sa manifestation phare, le rallye du Brionnais, fait découvrir notre belle région. Les PÊCHEURS de LOIRE gèrent la pêche en Loire, sur le canal et sur les étangs des Vernes et Batardeau ; c'est 500 adhérents. Tout le monde connaît l'histoire du FOOT EN MARCHANT, ce club de copains, passionnés par ce sport mais un peu trop âgés pour ré-éditer les exploits de leur jeunesse, qui se retrouve à porter les couleurs de Chambilly aux quatre coins de la France et même, pour certains, de connaître une sélection nationale. Ils organisent un tournoi chaque année. L'AMICALE BOULES défend les couleurs de la commune dans les tournois auxquels elle participe ou qu'elle organise. Outre la gestion de la faune, la SOCIÉTÉ de CHASSE propose des lotos chaque année. Le STAND de TIR de Chambilly forme régulièrement des champions de France dans différentes disciplines. L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE, association intergénérationnelle, lancée par notre regretté Serge Juglaret, répond bien aux attentes actuelles avec différentes activités (marche douce, après-midi et soirées jeux, voyages, vide-greniers, lotos, décoration du village...). Elle compte une centaine d'adhérents et a pris une grande place dans le village. Enfin, le RELAIS LECTURE qui regroupe 200 adhérents est un support de la culture dans notre village.

Merci à toutes et tous pour ces animations tout au long de l'année. Et puis en 2024, nous avons répondu favorablement à l'accueil de manifestations organisées par des associations extracommunales :

Le 15 juin, nous avons été point relais du rallye annuel des BYLETTES du BRIONNAIS, jeune association de Baugy, regroupant des adhérents de toutes les communes. Ces nostalgiques des années brétons accueillent le club France Motobécane, pour le weekend. Des participants de toute la France et même un Hollandais venu en mobylette étaient du voyage ! Les pilotes d'environ 120 mobylettes et quelques vieilles motos ont dégusté notre viande charolaise, préparée par l'ambassade du Charolais, et bu des sirops locaux.

Le 2 juillet, l'association du Canal de Roanne à Digoin fêtait les 10 ans des Voix d'eau de l'été à Chambilly. 4 à 500 personnes ont assisté au concert de Tribute Téléphone, après un repas servi par le Foot en marchant, accompagné des Pêcheurs de Loire pour la buvette.



Le 22 juillet, nous avons été point d'accueil de la CYCLOROANNE. La Fédération Française de Cyclo-tourisme organise chaque année la semaine fédérale dans une région différente.

En 2024, c'est la fédération de la Loire qui a organisé cet événement autour du Scarabée de Roanne. Un circuit différent était proposé chaque jour. Nous faisons partie du circuit partant de Roanne pour aller à Paray, côté Brionnais, puis retour sur la rive opposée de la Loire.

# ÉDITO DU MAIRE...

Il me fallait 60 bénévoles pour l'installation des structures et le service ; j'ai proposé ce défi au milieu associatif chambillois et, spontanément, en très peu de temps, j'avais mes 60 bénévoles ! Encore une fois merci. L'École Buissonnière s'est chargée de la décoration du village.

Nous avons reçu près de 5 000 cyclistes. Nous finissons deuxième de la semaine en termes de fréquentation, en réalisant le meilleur chiffre d'affaires.



Pourquoi accepter de tels défis ? Notre territoire est magnifique. Ce sont des occasions uniques de le faire découvrir à des gens venus de toute la France et de l'étranger. Enfin, les lieux d'hébergement furent remplis, les artisans de bouche ont travaillé comme jamais. Merci pour tout cela.

La vie du village c'est aussi les commerces et l'on sait combien il est dur de les maintenir dans nos villages ; cette année était la 30<sup>e</sup> année que Christophe et Annick ont repris la boulangerie.

L'activité du conseil municipal :

- Le mur du cimetière est terminé.
- L'aménagement de la rue Général de Gaulle a été repoussé d'une année par manque de subvention de l'État.
- Le projet de rénovation de la station d'épuration suit son cours malgré de nombreuses difficultés.
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a débuté depuis deux ans, il devrait s'achever début 2026.
- Le site internet communal est mis à jour et complète notre page Facebook.
- Des toilettes publiques et un agrandissement compléteront le local boule en début d'année.
- Un circuit découverte de la commune à travers son patrimoine verra le jour en 2025.
- Nous travaillons également avec le Département pour sécuriser la liaison pédestre et cycliste entre Marcigny et Chambilly. Le Conseil Départemental envisage d'élargir le pont de Chambilly par encorbellement.

Je félicite le personnel communal pour son dévouement et son professionnalisme. Anne Lise a souhaité évoluer dans une mairie plus importante. Je la remercie pour toutes ces années passées à mes côtés et souhaite la bienvenue à Marlène et Brandon.

Merci aux membres du CCAS.

J'ai une pensée pour ceux qui souffrent ou qui ont perdu un être cher. Jean-Paul Robin nous a quittés trop tôt. Nous n'oublierons pas ses nombreuses années au service de la commune, c'était la mémoire de Chambilly.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Votre Maire, Thierry NIGAY

**BUDGET COMMUNAL 2024****FONCTIONNEMENT****■ DÉPENSES**

Charges à caractère général : 96 846 €  
 Charges de personnel et frais assi. : 112 316 €  
 Atténuation de produits : 17 457 €  
 Opérations d'ordre entre sections : 5 881 €  
 Autres charges de gestion courante : 83 591 €  
 Charges financières : 1 572 €

**■ RECETTES**

Opérations d'ordre entre sections : 4 500 €  
 Produits des services, ventes diverses : 2 895 €  
 Impôts et taxes : 41 303 €  
 Impositions directes : 251 652 €  
 Dotations et participations : 168 806 €  
 Autres produits de gestion courante : 19 690 €  
 Produits spécifiques : 1 049 €

**INVESTISSEMENT****■ DÉPENSES**

Opérations d'ordre entre sections : 4 500 €  
 Opérations patrimoniales : 58 605 €  
 Emprunts et dettes assimilées : 43 051 €  
 Immobilisations corporelles : 62 732 €  
 Immobilisations en cours : 55 078 €

**■ RECETTES**

Opérations d'ordre entre sections : 5 881 €  
 Opérations patrimoniales : 58 605 €  
 Dotations, fonds divers, réserves : 95 992 €  
 Subventions d'investissement : 9 407 €

**BUDGET ASSAINISSEMENT 2024****EXPLOITATION****■ DÉPENSES**

Charges à caractère général : 9 095 €  
 Atténuations de produits : 1 623 €  
 Opérations d'ordre entre sections : 23 910 €  
 Autres charges de gestion courante : 416 €

**■ RECETTES**

Opérations d'ordre entre sections : 1 824 €  
 Vente de produits finis... : 22 234 €

**INVESTISSEMENT****■ DÉPENSES**

Opérations d'ordre entre sections : 1 824 €  
 Immobilisations en cours : 3 360 €

**■ RECETTES**

Opérations d'ordre entre sections : 23 910 €

## ■ VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRE** Thierry NIGAY, agriculteur / **1<sup>er</sup> adjoint** Christophe PEGON, artisan boulanger / **2<sup>e</sup> adjointe** Nadine CLOZEL, retraitée directrice hospitalière / **3<sup>e</sup> adjoint** Maurice DEGOUT, retraité éducation nationale.

Stéphanie DA SILVA, aide à domicile / Roger DELORME, retraité chef d'entreprise / Valérie FOUCTEAU, secrétaire / Vincent LIEUTARD, enseignant / Yann MAYENSON, technicien en maintenance / Sébastien RECORBET, infirmier / Renaud ROUSSEAU, formateur entreprise / Noémie ZAREBA, éducatrice sportive.

## ■ COMMISSIONS COMMUNALES

### **Assainissement, station d'épuration, environnement**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Maurice Degout / *Membre* : Vincent Lieutard.

### **Bâtiments, cimetière, matériel, espaces communaux, voirie**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Christophe Pegon.

*Membres* : Roger Delorme, Sébastien Recorbet, Yann Mayenson, Stéphanie Da Silva.

### **Budget, finances**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Maurice Degout.

*Membres* : Vincent Lieutard, Valérie Foucteau, Christophe Pegon, Nadine Clozel.

### **Communication vie de la commune**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-présidente* : Nadine Clozel.

*Membres* : Roger Delorme, Noémie Zareba, Valérie Foucteau, Renaud Rousseau, Sébastien Recorbet, Christophe Pegon, Stéphanie Da Silva, Maurice Degout.

### **Commission appel d'offres**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-présidente* : Nadine Clozel.

*Membres* : Christophe Pegon, Sébastien Recorbet, Renaud Rousseau.

### **Centre Communal d'Action Sociale**

*Président* : Thierry Nigay / *Vice-président* : Maurice Degout.

*Membres* : Sébastien Recorbet, Renaud Rousseau, Valérie Foucteau, Magali Bayon, Sylvie Dumas, Christiane Dupont, Jean-Paul Gallay, Christiane Thomachot, Nathalie Thoral.

### **Commission de contrôle liste électorale**

*Conseiller municipal* : Renaud Rousseau

*Délégué de l'administration titulaire* : Didier Corpion / *Suppléant* : Alan Vernus.

*Délégué du tribunal de Grande Instance titulaire* : Michel Legros / *Suppléante* : Nathalie Thoral.

## ■ DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS

**Comité territorial du Brionnais (SYDESL)** - *Titulaires* : Vincent Lieutard, Thierry Nigay / *Suppléante* : Nadine Clozel.

**SPANC du Brionnais** - *Titulaire* : Nadine Clozel / *Suppléant* : Renaud Rousseau.

**Syndicat des Eaux de la Sologne Ligérienne** - *Titulaires* : Thierry Nigay, Sébastien Recorbet / *Suppléant* : Renaud Rousseau.

**SIVOM Arçon Urbise** - *Titulaires* : Roger Delorme, Thierry Nigay / *Suppléants* : Christophe Pegon, Vincent Lieutard.

**Refuge fourrière** - *Titulaire* : Sébastien Recorbet / *Suppléants* : Valérie Foucteau, Renaud Rousseau.

**Office de tourisme** - *Titulaire* : Nadine Clozel / *Suppléante* : Noémie Zareba.

**OPAH** - *Titulaire* : Christophe Pegon / *Suppléant* : Vincent Lieutard.

**Canal Roanne-Digoin** - *Titulaire* : Thierry Nigay / *Suppléante* : Nadine Clozel.

## LA MAIRIE VOUS INFORME

### ■ BRUITS DE VOISINAGE

Nous vous rappelons que dans le cadre de vos activités bruyantes de bricolage ou de jardinage, notamment la tonte des pelouses, il est nécessaire de respecter certains horaires pour préserver les relations de bon voisinage.

En effet, l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 précise : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h**

**les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Afin de garantir la tranquillité des uns et des autres, merci de respecter ces consignes...

### ■ PROPRIETAIRES D'ANIMAUX : Respectons notre environnement et nos voisins !

Les chiens et les chats font partie de notre quotidien et apportent beaucoup de bonheur. Mais en tant que propriétaires, il est de notre responsabilité de veiller à ce que leur présence soit agréable pour tous. Voici quelques points de vigilance :

1. Les aboiements intempestifs des chiens : les aboiements sont un moyen d'expression normal pour un chien, mais lorsqu'ils sont constants, ils peuvent devenir une source de stress pour les voisins. Il est donc important de comprendre pourquoi votre chien aboie : ennui, manque d'exercice ou angoisse ? En lui consacrant plus de temps, en lui offrant des promenades régulières et en respectant les moments de calme, vous aiderez votre compagnon à être plus apaisé.

Pour rappel, d'après l'article 1385 du Code civil, c'est le propriétaire qui est responsable des nuisances, pas le chien.

2. Ramasser les déjections : ramasser les déjections de son chien est un acte de civisme. Cela rend nos rues et espaces verts plus agréables pour tous et évite les désagréments pour les piétons. N'oubliez pas de toujours avoir un sac à portée de main !

3. La stérilisation des chats : Les chats non stérilisés contribuent à la surpopulation féline, engendrant souvent des problèmes de santé et de comportement. La stérilisation permet non seulement de réguler les naissances, mais elle favorise aussi la santé de votre chat et limite ses fugues et marquages.

En adoptant ces gestes simples, nous faisons preuve de respect envers notre entourage et d'amour pour nos animaux.

### ■ ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le balayage est une charge incombant au propriétaire ou locataire des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti. En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit.

Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'égavage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. Cet égavage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Les propriétaires ou les locataires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents, dont ils seront d'ailleurs tenus responsables. En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires ou locataires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'égavage nécessaires, aux frais des propriétaires ou locataires, après une mise en demeure restée sans effet.

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

### ■ BOITE AUX LETTRES

Afin de faciliter la tournée du facteur de la Poste ou de ses remplaçants, merci de vérifier que vos noms et prénoms sont bien lisibles sur votre boîte aux lettres. Pensez à donner à vos correspondants votre adresse complète avec le numéro d'adressage. Ceci conditionne le bon acheminement de votre courrier.

## ■ LES POINTS DE COLLECTE NE SONT PAS DES POUBELLES !

Plusieurs habitants nous ont fait part de l'état déplorable des points de collecte de Chambilly malgré les interventions répétées de notre cantonnier. Ordures et saletés diverses y sont déposées ou jetées à terre.

Merci de **RESPECTER** ces lieux, de ne déposer dans les conteneurs que les objets pour lesquels ils sont prévus et, le cas échéant, de se rendre à la déchèterie de Marcigny ! Merci d'avance de votre **CIVISME**.

### Quelques règles de vigilance

Des démarcheurs en tout genre cherchent à vendre leur produit, dans le meilleur des cas, ou à vous escroquer. Pour éviter au maximum toute mauvaise surprise, quelques précautions s'imposent :

**Face au démarchage à domicile**, ne faites entrer personne chez vous. Au cas où, vérifiez que le vendeur est passé au préalable à la mairie. Ils peuvent être sincères mais aussi en profiter pour repérer meubles, objets de valeur, dérober un chéquier ou des clés posées sur la commode. En cas d'insistance, dites que votre fils, votre mari ou un proche, arrive d'une minute à l'autre... Sachez aussi que **si certains commerçants ont l'autorisation, par la Mairie, d'exercer sur la voie publique, aucun d'entre eux ne saurait être recommandé par elle. La mairie autorise mais ne recommande pas, n'envoie pas de démarcheurs à domicile !**

Le but de ces «commerciaux» est de visiter votre domicile de fond en comble et de vous proposer des prestations à des prix souvent prohibitifs.

**Face au démarchage téléphonique**, ne dites jamais que vous êtes propriétaire de votre habitation ni que vous êtes seul(e). En effet, certains vendeurs vont tenter de vous convaincre que votre maison est envahie de termites, capricornes ou autres insectes...

Soyez très vigilants lorsque vous **retirez de l'argent au distributeur**. Veillez à être hors de portée des regards indiscrets.

**Aux utilisateurs d'Internet** : les faux courriels imitant EDF, une banque, ORANGE... sont en nombre croissant et sont destinés à soutirer vos identifiants, afin de vous escroquer. Ne fournissez jamais vos codes et veillez à ce que, lors de vos achats, le site soit sécurisé. L'adresse doit commencer par «https» («S» comme sécurisé), accompagnée d'un petit cadenas.



**L'utilité d'appeler rapidement !** Lorsque vous constatez un événement inhabituel dans votre voisinage, **appelez le 17**. Les gendarmes pourront intervenir sans perte de temps. Les voisins vigilants et les maires ne sont pas là pour intervenir mais seulement pour signaler des faits.

Ce qui vous paraît bizarre n'est probablement pas anodin, notamment quand vous connaissez bien votre voisin ! **En appelant le 17**, ceci permettra de lever le doute et, dans le meilleur des cas, d'éviter la commission d'un méfait voire le résoudre !

La brigade vous informe aussi via l'application «PanneauPocket» à installer sur votre mobile.

**Pour joindre la brigade : appelez le 17 ou le 03 85 25 04 06**

Les services d'urgence utilisent désormais un numéro unique, pour rappeler les personnes ayant contacté les secours. Ce nouveau numéro vise à garantir la transparence des communications et à protéger les informations confidentielles.

Lorsque vous composez un numéro d'urgence (17, 18, 112...), des informations comme votre numéro de téléphone, peuvent vous être demandées afin de permettre aux centres d'appels de vous rappeler si des informations supplémentaires sont nécessaires, telles qu'un complément d'adresse ou des précisions sur la situation.



SERVICES ET ADRESSES UTILES

**SAMU : 15**

**Pompiers : 18**, pour le Centre de Secours de Marcigny : 03 85 25 49 15.

**Gendarmerie : 17**, Brigade autonome de Marcigny : 03 85 25 04 06.

**EDF : 34 04** ou regarder le numéro inscrit sur votre facture.

**Service des eaux : SAUR** à Hautefond : 03 60 56 40 46.

---

**Soins infirmiers** : rue du Général de Gaulle, Chambilly, tél. : 03 85 25 16 42.

**Aide ménagère et auxiliaire familiale** : aide aux familles et aux personnes âgées (ADMR).  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, tél. : 03 85 25 13 69.

**Vétérinaire** : Ariane Garber, tél. : au 06 21 87 39 30.

**Relais lecture** : mardi de 16 h 30 à 18 h et samedi de 9 h à 12 h.

**Points propres** : parking de la salle polyvalente et parking du cimetière.

**Déchèterie** : ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h.

**PIMMS** : France service, 15 rue de la Chenale 71110 Marcigny, tél. : 06 44 89 10 91.

**Caisse de retraite CRAM** : sur rendez-vous, tél. : 3960.

**Caisse de retraite complémentaire** : sur rendez-vous, tél. : 0 820 200 189.

**CPAM de Digoin - 91**, rue Bartoli : sur rendez-vous, tél. : 36 46.

**Chambre d'agriculture** : prendre contact de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, tél. : 03 85 29 55 50.

**France travail** : 1 rue des charmes 71160 Digoin, tél. : 3949.

**Mission locale** : Communauté de communes, accueil sur rendez-vous, tél. : 03 85 85 49 30 ou le 06 68 39 78 18.

**OPAH** : N'hésitez pas à vous renseigner auprès de SOLIHA au 03 85 21 01 60 ou sur les lieux de permanences.

**Habitat et Développement Centre Est** : 49, rue Ambroise Paré - BP 30046 - 71012 Charnay-lès-Mâcon  
Courriel : [contact@hdcentreest.fr](mailto:contact@hdcentreest.fr)  
Tél. : 03 85 21 01 60

**Paroisse Saint-Hugues-en-Brionnais - Bords de Loire** :  
Maison paroissiale de Marcigny : 15 Place du Prieuré 71110 Marcigny.  
Responsable : Père François-Marie de Reynies  
Tél. : 03 85 25 03 27

## RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les eaux usées sont collectées par un réseau de canalisations d'assainissement communément appelé «tout-à-l'égout». Cette appellation est erronée. Seuls les déversements d'eaux usées d'origine domestique sont autorisés dans ce réseau d'assainissement collectif communal. **Le rejet des lingettes est à proscrire, y compris les biodégradables.** L'évacuation avec les ordures ménagères est préférable. **TOUS LES REJETS DE MATIÈRES NON BIODÉGRADABLES SONT INTERDITS** comme : les blocs désodorisants, les protections périodiques, préservatifs, cotons-tiges, tous éléments plastiques. **Conséquence : 1 500 €, prix de la pompe!**

Le rejet de substances pouvant entraîner une gêne ou un danger pour l'exploitation ou le fonctionnement des ouvrages est **INTERDIT** car il crée un risque pour le personnel d'exploitation et le matériel ou les ouvrages. Exemples : les produits de type hydrocarbure tels essence, gasoil, diluants, huiles de vidange ; les produits chimiques tels acides, peintures, désherbants, fongicides, autres produits de traitement ; les produits minéraux ou solides, telles les laitances de plâtre ou ciment ; les déchets organiques comme les épluchures de légumes, viscères, huiles de friture. Vidanges de piscine : les eaux doivent être rejetées directement dans le milieu naturel lorsque les produits pour la désinfection de l'eau et l'entretien sont conformes aux normes en vigueur.



## CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ah! Si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien! mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.

Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais et versent une cotisation de 30 € par an soit 7090 assainissements autonomes (12 700 hab).

À quoi servent ces 30 € annuels ?

- Assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne.
- Avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements.
- Accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes).
- Conseiller sur les différentes filières.
- Aider en cas de litiges.
- Aider en cas de vente de propriété.
- Faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Ce service est assuré par trois techniciens et une secrétaire. Il génère 190 000 € de recette servant uniquement à son fonctionnement.

En 2021, 60 % des ANC étaient conformes et, en 2022, 67,7 % le sont.

En 2025, le service s'attachera à rechercher activement les habitants qui avaient des travaux à réaliser sous un an et ceux dont la pollution est avérée.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !
- Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré.
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles.
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matières.
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux salies avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.

Isabelle LAGOUTTE,  
Présidente du Spanc du Brionnais

SPANC - 39 Grande Rue 71340 IGUERANDE - Tél. : 03 85 25 94 20 - Mail : spancdubrionnais@orange.fr  
Horaires techniciens : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30  
Secrétaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7 h 30 à 9 h et de 13 h 30 à 17 h, mercredi : de 8 h à 13 h

## ■ LES PÊCHEURS DE LOIRE



L'année 2024 s'est achevée sur un bilan largement positif avec l'organisation de lotos les samedis 10 février, 6 avril et 12 octobre et le concours de pétanque le 7 juin.

Notre association a participé aussi aux événements de la commune, notamment la fête du canal le 2 juillet et le grand rassemblement de cyclotourisme du 22 juillet. Notons aussi la journée de vidange et pêche à l'étang batardeau le vendredi 20 décembre.

L'année 2025 s'ouvre sur un loto le samedi 8 février puis un 2<sup>e</sup> le samedi 11 octobre. D'autres projets verront le jour au cours de l'année.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Présidente, Janine ROUSSET : 06 26 82 86 83 ou au trésorier, Didier CORPION : 06 18 00 41 90

## ■ L'AMICALE BOULES

L'Amicale Boules de Chambilly compte, cette année, 13 licenciés, soit 3 femmes et 10 hommes. Nous avons commencé l'année par un beau succès pour notre loto et bonne nouvelle, notre boulodrome va être agrandi.

Quelques dates à retenir en 2025 :

- Concours 32 doublettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division le 10 mai, au lieu de fin mars (trop de pluies)
- Challenge des disparus le 5 juillet
- Challenge Jean DURY le 5 août

Nous pensons organiser un concours ouvert à tous, en semi-nocturne, le 13 juin (date à confirmer).

Notre club remercie la municipalité et vous invite à découvrir ce sport tous les jeudis, après 16 h, d'avril à septembre quand le temps le permet. Nous serions ravis de vous accueillir pour une initiation.

Renseignements au 03 85 26 22 36



## ■ LE FOOT EN MARCHANT



Il y a 9 ans, se créait le Club de Foot en Marchant ; une association qui se porte bien et qui compte, à ce jour, 25 adhérents dont 1 féminine. Les joueurs étant très actifs, ils se sont vu invités à différents tournois, en particulier ceux de Neuilly-le-Réal 03, Avermes 03, Ebersheim 67, Vias 34, Nice 06, Saint-Etienne 42, sans oublier l'organisation de notre tournoi des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai.

Les membres du club ont participé activement à la « Fête des Voies d'eau de l'été » ayant la responsabilité d'organiser le repas. En juillet le club participa à l'accueil de 5 000 cyclotouristes dans le village. Chaque mois, les conjoint(e)s rejoignent les joueurs afin de partager ensemble un moment convivial autour d'un repas. Maintenant, nous nous concentrons sur l'organisation de notre tournoi des 1<sup>er</sup> et 2 mai 2025.

## ■ SOCIÉTÉ DE CHASSE

Notre rôle est de veiller à maintenir un équilibre des espèces, ce qui demande une bonne connaissance de la biodiversité et des écosystèmes. Tous les ans, nous organisons des comptages de lapins pour suivre l'évolution de la population et pouvoir déterminer si nous pourrions le chasser.

Nous devons aussi réguler ce que l'on appelle les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts comme les renards, martres, fouines, corbeaux, corneille, etc... listées par arrêté préfectoral. Cette pratique est effectuée par des piégeurs agréés après avoir effectué une formation. Le ragondin est l'animal le plus présent ; il peut transmettre la leptospirose, maladie transmissible à l'homme et aux bovins, d'où la nécessité de le réguler.

Tous les ans, nous organisons notre loto le deuxième samedi d'octobre.

## ■ STAND DE TIR CHAMBILLY 71

Notre association compte actuellement 87 licenciés dont 70 adhérents.



Dans notre bilan :

- Organisation d'un concours 100 plateaux qui a réuni 101 tireurs au mois de mai.
- 5 licenciés ont participé aux championnats de France de Fosse Olympique et Double Trap à Cernay et 2 sont revenus médaillés : l'un d'argent en fosse olympique et l'autre de bronze en double Trap.

Un permis de construire est en cours pour créer un pas de tir « initiation ».

Pour tout renseignement, s'adresser à : Gérald Bayon au 03 85 25 35 48

## ■ L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE



L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE, association intergénérationnelle et apolitique, est ouverte à tous les habitants de Chambilly et alentour, moyennant une modeste cotisation réglée le jour de l'assemblée générale. Elle continue de faire vivre notre village à travers ses différentes manifestations.

Bilan 2024 : déjeuner-spectacle au cabaret Elégance à Renaison, après-midi galettes-jeux, après-midi bugnes-jeux, repas des adhérents, vide-grenier, voyage de trois jours en Périgord en septembre, concours de belote le 2 novembre, loto en novembre, voyage de fin d'année au Hameau Duboeuf à Romanèche-Thorins suivi d'une visite au parc des oiseaux à Villars-les-Dombes pour des spectacles sons et lumières.

Sans oublier notre grosse participation à la journée nationale du cyclotourisme où il a fallu restaurer entre 4 000 et 6 000 sportifs pendant la pause méridienne. Je vous laisse imaginer le nombre de frites !



### Prévisions 2025

Assemblée Générale : dimanche 9 février  
 Cabaret Cirque à Vaulx-en-Velin : 16 février  
 Après-midi bugnes et jeux : dimanche 9 mars  
 Repas des adhérents : samedi 12 avril  
 Concours de belote : date à définir  
 Loto le 15 novembre 2025  
 Et chaque semaine, en alternance, jeux de cartes ou marche douce.



Cette association fonctionne, bien entendu, grâce à tous les bénévoles, toujours présents en grand nombre pour la préparation et le démontage du matériel lors de chaque événement. Qu'ils en soient ici remerciés.

Contacts :

Magali BAYON, Présidente : 06 86 43 42 23

Christiane DUPONT : 03 85 25 30 00 / 06 11 02 11 79

Séverine MICHAUD : 06 47 74 08 10

■ BRIONNAIS RÉTRO AUTOMOBILE CLUB - B.R.A.C.



Dans notre monde technicisé, l'automobile tient une place très particulière. Encensée ou vilipendée, elle demeure, dès le début de son histoire, un formidable outil de déplacement, de mobilité... La relation duelle entre l'automobile et son pilote affiche tous les comportements humains : de l'arrogance, du sentiment de puissance, de la domination à la douceur de conduite, la sensualité du pilotage. Aucune technique n'a autant modifié notre société que l'automobile et, avant de devenir standardisée, a évolué avec des caractéristiques propres à chaque marque, chacune témoignant du génie humain. C'est dans cette perspective que s'inscrit modestement le BRAC.

Passionnés de voitures anciennes, les membres du BRAC cherchent à faire revivre des émotions, des comportements mais aussi préserver un capital historique, patrimonial. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, notre club a organisé rallyes et expositions, animations et fêtes de village, tout en créant entre ses membres un solide réseau d'amitié et de convivialité.

Le BRAC, depuis sa création, a instauré des manifestations devenues traditionnelles :

- Le Rétro Tour du Brionnais, fin avril, aligne une cinquantaine de voitures au départ de Chambilly, chaque équipage se guidant à l'aide d'un « road-book ».
- L'expo de Saint-Christophe-en-Brionnais installée sous la halle avec repas.
- Un petit voyage annuel de deux ou trois jours en ancienne !

Cette année, le petit voyage nous conduisit en Ardèche du Nord, début septembre. La première journée nous fit traverser les rondeurs du mont Pilat, puis descente en vallée du Rhône avec une halte-visite du Palais idéal du facteur Cheval, à Hauterives, extraordinaire construction fantasmagorique. La deuxième journée permit la découverte d'Annonay avec le musée du Papier et les noms qui s'y rattachent : Canson, frères Montgolfier... puis, l'après-midi, le musée de l'Autocar de Joseph Besset. Enfin, le troisième jour nous conduisit à un immense rassemblement de véhicules utilitaires anciens à Saint-Pierre-de-Bœuf. Le retour, par une pluie battante, à travers les Monts du Lyonnais, prouva que nos anciennes étaient encore étanches !



Signalons enfin une sortie effectuée début mai à la Fondation Berliet, dans l'Ain, où se trouve alignée une formidable collection de poids lourds et autocars ainsi que le fameux « T100 ». Au retour, arrêt visite de l'extraordinaire réseau ferré miniature de Châtillon-sur-Chalaronne.

Si, vous aussi êtes passionné de voitures anciennes, vous pouvez contacter Maurice DEGOUT au 03 85 25 34 71.

*Photos : autocar P32 Citroën de 1935 du musée de l'Autocar de Joseph Besset et T100 N°1 Sahara 1960 de la Fondation Berliet.*

■ L'ENTRAIDE BRIONNAISE roule pour vous

L'association « Brionnaise d'Entraide » dont le siège est à Semur-en-Brionnais a été créée en février 1992 et compte à ce jour, 26 communes, 345 adhérents et 128 chauffeurs. Pour l'année 2023 : 1 651 sorties et 70 986 km parcourus. Cette association est en pleine croissance.

Elle a pour but, de proposer un moyen de transport pour ses adhérents de tout âge, sans limitation de km pour, par exemple : médecin, visite en centre hospitalier, à la famille, navette TGV en gare de Montchanin, entretien d'embauche, les courses, l'ophtalmologue... Coût de la carte 2025 : 5 € à l'année + 0,50 € du km, à régler directement au chauffeur.



Pour tout renseignement, contactez : votre mairie ou le Président, Gérard LORTON au 06 79 58 78 07.

## ■ RELAIS LECTURE

Venez découvrir le relais lecture !  
**L'inscription et le prêt sont totalement gratuits !**



Près de 5 800 livres vous y attendent, des BD aux romans en passant par les documentaires et les magazines. Un espace est dédié aux plus jeunes avec des contes, des livres-jeux, des imagiers documentaires et si vos enfants sont dans la phase d'apprentissage de la lecture, un certain nombre de livres pour débiter sont disponibles.

Il vous est possible d'emprunter 10 ouvrages par visite pour une durée maximale de **2 mois**. Vous pouvez nous suivre sur le site **relaislecture.chambilly.fr** et ainsi visualiser tous les ouvrages disponibles ; de plus, si vous êtes inscrit(e) au relais lecture, un espace lecteur vous donne accès à l'historique de vos emprunts.

Les bénévoles sont ravies de vous accueillir **le mardi de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h**.

Si besoin vous pouvez également nous contacter par mail : [relaislecture@chambilly.fr](mailto:relaislecture@chambilly.fr)  
 ou par téléphone au 06 14 30 43 16

Nous pouvons assurer un portage à domicile si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer.

**Un merci particulier à Véronique qui a fait des permanences pendant dix ans et qui est partie explorer de nouveaux horizons !**

A très bientôt au relais lecture !

Odile, Roselyne et Elisabeth

## ■ LES DONNEURS DE SANG : COLLECTE À LA SALLE DES FÊTES DE MARCIGNY



Mercredi 05 MAI : 14 h 30 à 18 h 30

Mercredi 30 AVRIL : 8 h 30 à 12 h 30

Mercredi 09 JUILLET : 8 h 30 à 12 h 30

Mercredi 10 SEPTEMBRE : 14 h 30 à 18 h 30

Mercredi 05 NOVEMBRE : 14 h 30 à 18 h 30

Site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

## ■ SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE

L'équipe de Marcigny vous accueille, sur rendez-vous, dans son local situé dans la première cour de l'école primaire Lucie Aubrac. **Vous pouvez appeler Madame LATRASSE au 06 77 52 15 53 ou le 07 88 72 07 27.**

Les principales interventions et activités sont :

- l'accompagnement à la scolarité chaque jeudi
- le premier jeudi de chaque mois, ouverture d'un café solidaire et de rencontre dans les locaux
- l'aide et le secours aux personnes et familles démunies
- l'organisation, avec d'autres équipes, de journées pour les enfants.



## ■ EMMAÛS

«Emmaüs Marcigny» est une antenne du Comité des Amis d'Emmaüs, Mably (42). **Ouverture pour les dons** tels que vêtements, meubles, livres, électroménagers... **les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 au dépôt des Chambons. Des ramassages sont organisés pour les personnes qui en font la demande.**

Tous les dons sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, répartis par catégories dans les rayons pour la vente. **Deux grandes ventes ont lieu les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois de 10 h à 16 h, tous rayons.** Le produit des ventes est alloué aux aides aux familles, aux personnes en difficultés, sur le plan local, national et international, et finance les emplois créés comme à Marcigny : un temps plein et trois emplois aidés, à 24 h hebdomadaires.

1241 - 1245 route de Chambilly 71110 MARCIGNY, tél. : 03 85 25 19 50, courriel : emmaus.marcigny@orange.fr

## ■ LES RESTOS DU CŒUR

Centre de distribution de Marcigny au 3, boulevard des prairies. **Tél. : 09 81 63 02 82**

Notre principale activité est l'aide alimentaire. Elle est subordonnée à la constitution d'un dossier avec présentation des justificatifs de ressources et de charges. Les familles entrant dans le barème bénéficient de repas complets à cuisiner, par personne et par semaine, également pour les personnes seules. D'autre part, il est proposé un soutien à la recherche d'emploi ainsi que deux ateliers, l'un de français et l'autre, d'informatique.



**Pour l'inscription, il faut se présenter le vendredi matin entre 8 h et 12 h.**

Nous organisons également un arbre de Noël, une activité bibliothèque et sommes des intermédiaires pour l'obtention d'assurances scolaires gratuites délivrées par la M.A.E.

## ■ UNITÉ LOCALE de LA CLAYETTE - MARCIGNY 2 bis, Chemin de Beuillon 71800 La Clayette



Avec 75 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

- **FORMATION** : Initiation aux Premiers Secours, Prévention Secours Civique, Gestes Qui Sauvent, Initiation Premiers Secours Enfant et Nourrisson, Initiation aux Premiers Secours Eveil de 3 à 5 ans, Enfants de 6 à 8 ans, Juniors de 9 à 11 ans.
- **SECOURISME** : 15 secouristes en fin d'année 2024. À la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.
- **CATASTROPHES** : (en cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc.) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.
- **AIDES FINANCIERES** par l'intermédiaire des CLAF (Commission Locale Aides Financières) qui ont lieu à Chauffailles, La Clayette et Marcigny.
- **VISITES** : des animations ont lieu régulièrement à la RPA de Marcigny et dans les EHPAD de La Clayette, Marcigny et Semur-en-Brionnais. Un projet est en cours sur Chauffailles. Ces activités doivent respecter les normes sanitaires en vigueur.
- **Aux BOUTIQUES OUVERTES A TOUS** : à prix très modiques, vous pouvez acheter : vêtements, chaussures, linge de maison, etc. à : **La Clayette** au 2 bis, chemin de Beuillon : ouvert mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 9 h à 11 h 30. Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge. A **Chauffailles** au 6, rue du 8 mai : ouvert mercredi de 14 h à 17 h - vendredi et samedi de 9 h à 12 h.

Pour tous renseignements : Mme Nicole TEILLARD, Présidente : 06 17 90 60 19 / Responsable Urgence et postes de secours, Séverine MICHAUD : 06 62 35 89 90 / formation, Michèle BASSET : 06 88 11 24 45.

Des manifestations sont organisées : Théâtre à Saint-Christophe le 9 mars et le loto à Marcigny le 5 octobre.

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale. **NOUVEAUX BÉNÉVOLES = NOUVELLES ACTIONS.**

# Facilitez-vous la vie

Pour une aide à domicile,

- Aide à la personne
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Téléassistance Filien ADMR

Faites appel à

**L'ADMR**

de **MARCIGNY/IGUERANDE**

PRISE EN CHARGE  
ET RÉDUCTIONS  
D'IMPÔTS POSSIBLES

SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

**CDI, CDD ou Job étudiant**  
Temps Plein ou Temps partiel  
Débutant accepté - Formation possible



Pour tous Renseignements,

N'hésitez pas à nous contacter ....

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30-16h30

03.85.25.13.69 - [info.marcigny@fed71.admr.org](mailto:info.marcigny@fed71.admr.org)

Ou à nous rendre visite...

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

12 rue du Four – 71110 MARCIGNY



DEVENEZ  
BÉNÉVOLE

Pour les aider à bien vivre chez eux,

*sortez de chez vous!*

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?  
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble !  
Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité,  
pour bien vivre chez soi.

*Rejoignez-nous!*

**L'ADMR**  
— pour tous, toute la vie, partout —

1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne

## LE PORTAGE DE REPAS

La Communauté de communes propose ce service depuis 1992 pour favoriser le maintien à domicile des personnes sur le territoire.

La livraison des repas, fabriqués par la cuisine centrale située de l'EHPAD de Semur-en-Brionnais, est effectuée en **liaison froide, du lundi au samedi**.

L'utilisation du service se fait au gré de chacun : quelques jours par semaine ou quotidiennement.

**Le coût est actuellement de 10€60.**

**Les menus sont remis deux semaines** à l'avance aux bénéficiaires qui peuvent choisir leurs jours de livraison en fonction des deux menus proposés. Les menus, variés et équilibrés, comprennent une entrée, viande garnie, dessert et fromage, potage pour le soir et pain.

**Si vous ou un de vos proches souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à appeler Brigitte PERRICHON au 06.41.34.32.96, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.**

Par défaut à la Communauté de Communes de Marcigny au 03.85.25.37.08, se référer aux horaires d'ouverture.



## SOUTIEN FINANCIER AU COVOITURAGE

Les Communautés de Communes de Marcigny, Semur-en-Brionnais et Brionnais Sud Bourgogne, soutiennent financièrement le développement du covoiturage sur leur territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Ce projet est également soutenu par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires via le Fonds Vert.

Depuis le 26 août 2024, grâce à cette aide, les conducteurs **reçoivent 2€ à chaque trajet, et à chaque passager transporté**, et le trajet ne coûte que **0,50€ pour le passager pour des distances de 2 à 80 km** (les 5 premiers trajets sont offerts). Cette aide s'applique à tous les trajets dont le point de départ **OU** le point d'arrivée se trouve sur l'une des trois Communautés de Communes.



**Le covoiturage c'est nouveau pour vous ? Profitez du bonus de l'Etat !**

Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance reçoivent une **prime de 100 €** s'ils s'engagent à réaliser au moins 10 trajets en 3 mois. Après quelques vérifications, la plateforme BlaBlaCar Daily, reverse la prime de façon progressive : une première partie au 1er covoiturage (25 € minimum) et le reste au 10ème covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter de son premier covoiturage.

Pour plus d'information, rendez-vous sur <https://www.cc-marcigny.fr/mobilite.html> et <https://blablacardaily.com/>

## BILAN DE L'ÉVOLUTION DE LA GESTION DES DECHETS

Les efforts, fournis par la majorité d'entre nous, ont été très bénéfiques et ont permis de baisser le taux d'imposition en 2024. Félicitation à tous !!!

**Mais ne nous relâchons pas et restons vigilants.**

Les chiffres constatés pour l'année 2024 ne sont pas aussi réjouissants. Le tonnage d'ordures ménagères serait plutôt en légère augmentation et ceci n'est pas normal.

Il reste encore trop de déchets valorisables dans nos poubelles. Il est donc essentiel que chacun fasse sa part !



## ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS

La Communauté de communes de Marcigny exerce la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ». Sa mise en œuvre peut être réalisée en direct (en régie) ou confiée à un délégataire. Depuis 2004, elle avait délégué à l'Association « Brionnais Découvertes » l'animation et la gestion de l'activité ALSH 3-11 ans « Le Ciel Bleu ».

Suite à l'arrêt des activités de l'association et sa dissolution, la Communauté de communes s'est positionnée, lors du Conseil communautaire du 8 avril 2024, sur le principe d'une reprise en gestion directe de l'ALSH. Du fait des implications juridiques et administratives pour la collectivité, cette reprise a nécessité un temps d'étude et de préparation de plusieurs semaines, vis-à-vis des procédures à conduire. Elles ont été finalisées de façon définitive et complète lors du conseil communautaire du 8 juillet 2024.

Mi-juillet, le recrutement d'une nouvelle directrice pour l'ALSH a été engagé. **Elfi MESSMER, nouvelle directrice et animatrice de l'accueil de loisirs, a intégré l'équipe de la Communauté de communes le lundi 2 septembre.** La collectivité a souhaité que cette reprise soit signe de nouveauté et de changements. Les familles ont été interrogées pour connaître leurs besoins et attentes, des travaux de peintures et des aménagements ont été effectués.

La Communauté de communes s'était engagée à rouvrir pour les vacances de la Toussaint. Le délai a été tenu et les premiers enfants ont été accueillis le lundi 21 octobre.

### Modalités de fonctionnement

L'accueil de loisirs est ouvert de **8h00 à 18h00, le mercredi et pendant les vacances scolaires, sauf vacances de Noël.**

Les inscriptions se font

- à la **demi-journée sans repas.**

En matinée, départ du centre à 12h00 et en après-midi, arrivée entre 13h30 et 14h00

- à la **journée complète avec repas.**

Un accueil échelonné est proposé à Montceaux l'Etoile entre 8h00 et 9h00 et entre 16h45 à 18h00.

Un transport en minibus est possible depuis Marcigny, sur inscription, à 8h15.

### Inscriptions :

- **Au bureau** : 15 rue de la gare à Marcigny aux horaires de présence d'Elfi MESSMER, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 16h30.

- **Par mail** : [alsh@ccmarcigny.fr](mailto:alsh@ccmarcigny.fr)

**Pour toute information contactez Elfi au 07.84.79.11.99**





pimms  
médiation

MARCIGNY

**DES SERVICES UTILES POUR VOUS !**

**Pimms Médiation c'est :**

- Un lieu de proximité et de solidarité au sein duquel les Médiateurs, professionnels du lien social et des Démarches administratives, vous facilitent l'accès aux services nécessaires à la vie quotidienne.



**Retraite :** Point sur la carrière, Constitution de dossiers, Demande réversion, Compte en ligne,

**Point Conseil Budget :** Gestion du budget familial avec conseils...  
Médiation, soutien aux agriculteurs.

**Les démarches rapides :**

Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB en ligne)  
Services Photocopie, Accès libre à **Internet\***

**En un seul rendez-vous,  
le Médiateur peut  
remettre toute la vie  
administrative d'une  
famille à jour !**

---

**Un problème ?  
Une question ?  
Venez au PIMMS !**

**NOUVEAU !** **RÉSEAU DE CONFIANCE** **GRATUIT**

**Réseau de confiance**

**Vous êtes en retraite ? Venez nous rencontrer !**

Cafés-Séniors / Jeux Ludiques / Sorties / SéniorMobile / SéniorZen / Ateliers Numériques

☎ 06 44 02 00 71      ✉ pimms71@reseaudeconfiance.com

**Borne de Téléconsultation Médicale**

Venez consulter auprès d'un médecin à distance pour les symptômes suivants :

- Maux de tête / gorge
- Problème digestif
- Affection de la peau
- Infection urinaire
- Douleur à l'oreille / poitrine / ostéo-articulaire
- Renouvellement d'ordonnances

**Ateliers Numériques\* GRATUITS!**

- Prendre en main un équipement informatique (Ordinateur, smartphone, tablette, visio etc.)
- Installer et utiliser des applications, gérer vos photos
- Envoyer, recevoir, gérer vos mails
- Naviguer sur internet : recherches, annonces, achats...
- Apprendre les bases du traitement de texte, tableur...

**Horaires d'ouverture :**

**Lundi : 9h-12h et 13h30-17h/ Mardi, Jeudi : 9h-12h/  
Mercredi : 13h30-17h/ Vendredi : 9h-17h**

✉ [marcigny@pimmsmediation.fr](mailto:marcigny@pimmsmediation.fr)

☎ 06 44 89 10 91

\* Voir conditions au PIMMS

## APPLICATION MARCIGNY-SEMUR INFOS

### Bilan de la 1<sup>ère</sup> année

Lancée le 8 novembre 2022, l'application a fêté ses 1 an !  
L'objectif fixé de 1500 téléchargements a été atteint en mars 2023.

Pour rappel l'application est 100% gratuite, sans création de compte et dans le respect de la vie privée.

#### Elle apporte des réponses immédiates aux questions du quotidien

Elle a été pensée pour apporter des réponses rapides à toutes les questions des usagers et habitants du territoire et avoir un accès instantané aux informations pratiques en fonction du jour et de l'heure.

#### C'est un portail d'information complet et unique

- Guide et annuaire : Commerces, producteurs locaux, entreprises, services, associations, hébergements ...
- Agenda et actualités : Les évènements, rendez-vous et l'agenda de votre territoire.
- Notifications et alertes : Des alertes personnalisées en fonction de ses centres d'intérêt
- Nouvelles créations sur le territoire : commerces, entreprises, artisans...
- Favoris : Créez et visualisez vos favoris en un coup d'œil.
- L'essentiel du territoire, chaque semaine : alertes et notifications importantes, pharmacies de garde...

#### C'est aussi une application en développement constant avec des nouveautés tout au long de cette année

- Prix des carburants, Prix et stock en temps réel
- Actus des médias, Coin médias et presse locale
- A faire ce week-end, chaque jeudi : agenda du week-end, programme cinéma, proposition de Randonnée

#### Et la nouveauté de cette fin d'année, pour les associations : OPENAGENDA !

Vous organisez un évènement (Soirée dansante, concours, loto, tournoi...) !  
Partagez-le gratuitement sur notre application et bénéficiez d'une plus grande visibilité !

#### Comment ça marche ?

- Rendez-vous sur l'application
- Choisissez la catégorie « Evènement social »
- Remplissez vos informations sur OpenAgenda.
- Une fois votre évènement validé, vous recevrez un mail de confirmation.

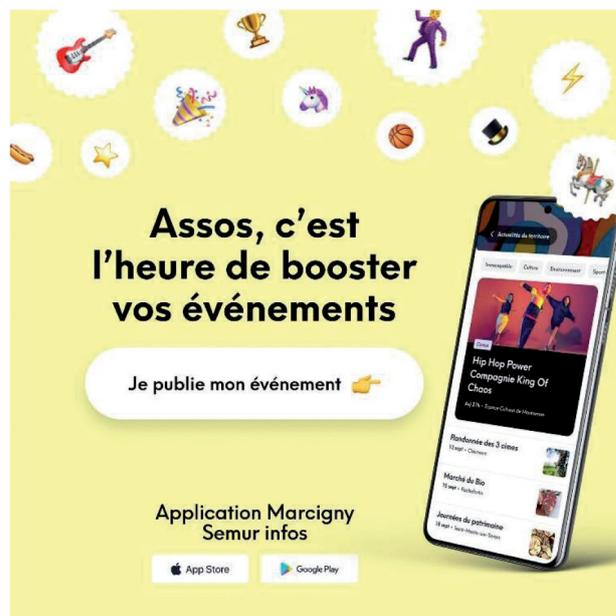
*(Attention : créations des évènements culturels et activités de plein air via d'autres agendas)*

Marcigny Semur Infos



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



## L'OFFICE DE TOURISME MARCIGNY-SEMUR A VOTRE SERVICE

En plus d'être ouvert toute l'année (sauf pendant les vacances de Noël), notre bureau est un lieu riche en informations pour les touristes mais pas seulement. En effet, les habitants du territoire pourront trouver ici :

- les dépliants annonçant les animations locales
- le programme de cinéma
- les randonnées organisées
- les fêtes de village

mais aussi des idées de visite à partager en famille ou entre amis dans le Brionnais, en Saône-et-Loire et chez nos voisins.



*Stand à la journée du cyclotourisme*

Concernant notre petit espace boutique, des créations d'artisans d'art locaux ou de bons produits du terroir feront le bonheur de vos connaissances ou un cadeau improvisé : poteries, lutins, savons, vins... un joli panel s'offre à vous.

Nous proposons d'autres services utiles :

- la vente de cartes de pêche,
- la location des terrains de tennis à Marcigny,
- la billetterie pour des évènements locaux : concerts, théâtre, spectacles retransmis au cinéma Vox. D'ailleurs, si votre association organise une manifestation, venez échanger autour de la mise en place d'une billetterie ; cette gestion pourrait peut-être vous aider dans votre organisation.

Ces dernières années, nos actions ont porté sur la continuité du label « Tourisme et Handicap », renouvelé en 2023 pour une durée de cinq ans, la création de deux jeux pour découvrir la ville de Marcigny en s'amusant en famille (en vente 3 €), la proposition de jeux créés par d'autres communes ; sans oublier les missions premières que sont l'accueil, la collecte et la gestion de données touristiques, la promotion du territoire... A destination de nos prestataires adhérents, sont organisés depuis deux ans des éductours pour un échange convivial entre les acteurs du territoire.

Concernant nos objectifs 2024-2025, ils portent principalement sur un travail de réflexion autour de la stratégie à développer au sein de l'Office de Tourisme : quelles cibles, quelles actions ? Pour cela, nous avons profité de l'expertise d'un cabinet-conseil qui nous a accompagnés sur ce projet collaboratif afin de définir notre trajectoire pour quelques années à venir.

Si vous voulez en savoir plus, faire le plein de brochures, découvrir de nouvelles activités ou animations, n'hésitez pas : poussez la porte du 1, rue Chevalière à Marcigny ou contactez-nous au 03 85 25 39 06.

Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux :

Instagram : @tourismemarcignysemur

Facebook : Office de Tourisme Marcigny-Semur

Sur le site internet brionnais-tourisme.fr

Sans oublier les applications Route 71 et Marcigny-Semur infos

Trois points d'Information touristique sont également là pour vous renseigner sur le territoire :

- Fabrique du Nouveau Monde à Iguerande
- Antenne touristique à Saint-Christophe-en-Brionnais
- Château Saint Hugues à Semur-en-Brionnais.

# 2025

Les collectes s'effectuent  
les semaines paires

Jeudis 6 et 20 FÉVRIER

Jeudis 6 et 20 MARS

Jeudis 3 et 17 AVRIL

Vendredi 2, jeudi 15 et vendredi 30 MAI

Vendredi 13 et jeudi 26 JUIN

Jeudis 10 et 24 JUILLET

Jeudis 7 et 21 AOÛT

Jeudis 4 et 18 SEPTEMBRE

Jeudis 2, 16 et 30 OCTOBRE

Vendredi 14 et jeudi 27 NOVEMBRE

Jeudi 11 et Vendredi 26 DÉCEMBRE



## Menuiserie PEGON Sylvain



vous propose la fabrication  
d'escalier design ou classique  
pose de menuiserie  
bois, PVC ou alu, volet roulant  
porte de garage automatisée  
terrasse en bois autoclave

La Varenne - 71110 CHAMBILLY

Sylvain PEGON : 06 83 09 77 16

**FRANK Magnétiseur**  
LE FOURNIER  
2870 route de Lapalisse  
71110 Chambilly  
06 82 57 74 64  
frankfournier88@gmail.com  
Pratique possible à distance  
SIRET 448987100012

www.homecamper.fr  
"Au paradis retrouvé"  
Chez Karen et Fabien  
Camping, bien-être chez l'habitant  
2506 route de Céron 71110 Chambilly  
06 51 84 35 27  
Réservation directe avec QR code au verso

**In Memoria**  
Entretien de sépulture  
71 110 Chambilly  
M Pacheco Augusto  
E.I.  
in.memoria71@gmail.com  
06 33 35 35 14

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
OUTILLAGE**  
Tous travaux exécutés  
suivant plans sur  
machines conventionnelles  
et commandes numériques  
**Ets CADOT SARL**  
71110 CHAMBILLY  
SIREN 321 470 809 00021  
03 85 25 14 38  
Fax 03 85 25 01 90

## BOULANGERIE C.PEGON

Réceptions  
Entremets  
Pâtisseries

Pensez à commander

Spécialité:  
Le Chambillois

Place de l'église 71110 CHAMBILLY  
Tel. 03.85.25.30.47



## T.M.A MENUISERIE

THOMAS Marie-Ange

- ◇ Pose de Fenêtres ◇ Baies coulissantes ◇ Volets roulants ◇ Portes
- ◇ Portes de garages ◇ Décoration et agencement intérieur
- ◇ Réparation de volets roulants

Lieu-dit «de la» - 1650 route de bourg le comte  
71110 CHAMBILLY

marieange.thomas61@sfr.fr



06 13 30 24 97



## GARAGE DEFIOLE SARL

Rue de la République  
71110 Chambilly  
03 85 25 12 10



[www.defiole.fr](http://www.defiole.fr)

Devenez fan !  
Page officielle sur facebook



*Le Première ligne*  
Bar Restaurant Chambilly

Rue de la République  
71110 Chambilly

Tél. : 03 85 53 40 74

contact@lepremierligne.fr  
[www.lepremierligne.fr](http://www.lepremierligne.fr)

[www.fb.fr/lepremierligne](https://www.facebook.com/lepremierligne)

## Sarl Dynamic'création

De l'extérieur à l'intérieur

Tonte robotisée: Etude, vente, installation, SAV.  
Votre intérieur: Petits travaux, réfection.

sarldynamiccreation@gmail.com

71110 - Chambilly

Tél: 06-51-84-35-27



Transports Anthony Bachelet  
71110 CHAMBILLY

07 77 99 29 81

transportsabachelet@yahoo.com

SIRET : 850 662 451 00019 - TVA : FR39 850 662 461 - Code APE : 4341A

SARL DEL - PUP

Damien

MENUISERIE

Fabrication Artisanale

Fenêtres - Portes - Cuisine - Agencement...

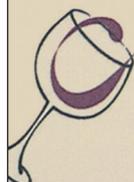
Ave Général de Gaulle - 71110 CHAMBILLY

06 80 26 25 79

## CAVE DE CHAMBILLY

vins fins, vin en vrac, bières et verrerie  
ouvert de 9h30 à 12h et de 15h à 18h (fermé le mercredi)

Rue du gal de gaulle  
71110 Chambilly



tel:03.85.25.27.44  
fax:03.85.25.27.44  
cavam@wanadoo.fr

[www.cave-de-chambilly.com](http://www.cave-de-chambilly.com)